



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° 11 de novembre 2009

CE PROJET DE BUDGET 2010... Ce n'est vraiment pas la solution!

Sommaire :

- éditorial : le budget 2010
- CAP du 6 octobre
- Infos : LA à B, TA à RP GIPA, DLU, ENT, Poster, l'AG du 19 nov et les calendriers

Pour plus d'infos Consultez les sites

- du SNT :
<http://www.tresor.cgt.fr/>
- de la fédération :
<http://www.finances.cgt.fr/>
- de l'Union Départementale (UD) :
<http://cgt-yonne.fr/>
- de la confédération :
<http://www.cgt.fr/>

Avec une nouvelle diminution des emplois publics pour 2010: moins 34 000 emplois.

Ainsi de 2003 à 2012 se sont 300 000 emplois qui auront disparus dans la fonction publique de l'état si rien ne vient contrecarrer le rythme actuel.

Avec les conséquences que l'on connaît :

Aggravation des conditions de travail

Altération de la qualité du service public rendu

Et en fait préparation à de nouvelles externalisations, privatisations

A la DGFIP : - 2569 ETP (équivalents temps plein)

- pour la filière fiscale : - 140 A, - 460 B et - 864C = **-1464**
- pour la filière gestion publique : -101 A, - 398 B et - 606 C = **-1105**
(- 1003 B et C au titre de l'ORE dont - 267 pour le recouvrement et - 573 pour le secteur local).

Ne laissons pas faire !

Plus nombreux , nous pourrions obtenir satisfaction!

Rejoignez la CGT !

Adhérer est un premier pas vers une société plus juste.

CONTACTS

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AA1 : Karine POLETTI (Pont sur Yonne),
en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),
en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (SIP Sens).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),
en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)
en CP : Ghislaine TRANCHON (SIP Sens).

COMPTE RENDU DES CAP DE REVISION DE NOTES DU 6 CTOBRE 2009

Les élues CGT ont fait la déclaration suivante dans chaque CAP locale :

La CGT tient à rappeler son opposition à la réforme de la notation.

Elle engendre un mauvais climat dans les postes et services et génère de nombreuses inquiétudes parmi les agents du réseau en cette période de profondes réformes et de suppressions massives d'emplois.

Cette année, nous avons encore de nombreux recours dans le département, malgré la période de notation tardive décalant la durée des recours pendant les vacances d'été.

Les initiatives syndicales ont permis d'apporter des aménagements comme la rotation des bonifications mais les quotas attribués aux postes et services ont pénalisé cette année encore de nombreux agents.

Ces recours sont formulés par des agents méritants qui considèrent que leur notation/évaluation ne reconnaît pas leurs efforts, notamment dans des postes difficiles . Ils n'apprécient pas dans plusieurs cas d'avoir + 0,01 qui ne donne pas de réduction d'avancement, notamment en période de baisse de pouvoir d'achat.

Qu'on ne prétende pas que la « rotation positive » fonctionne car c'est loin d'être le cas pour tout le monde et pour toutes les unités de travail.

L'administration a beau déclarer que la note pivot ne doit pas être considérée comme une sanction ou que + 0.01 est une note d'encouragement, les élus CGT précisent que l'addition des évolutions de notes des trois dernières années est devenue la règle prépondérante sur laquelle va se faire le choix pour les tableaux d'avancement et les listes d'aptitudes !

La CGT vous redemande la communication du détail du capital mois dès l'attribution des enveloppes aux postes et services.

CAP de catégorie B :

L'administration avait gardé 2 mois en prévision des recours.

5 recours ont été étudiés lors de cette CAP , 1 agent demandait +0,06 et 4 souhaitaient +0,02.

L'agent qui demandait +0.06 n'a pu obtenir gain de cause , l'administration justifiant le maintien de la note attribuée et n'ayant plus la possibilité de donner +0.06.

La CGT a insisté pour qu'au PV figure une reconnaissance de la qualité de son travail méritant + 0,06.

Pour les 4 autres dossiers, la CGT a longuement argumenté sur le bien fondé des recours, sur la pertinence des arguments évoqués dans les demandes de recours.

2 dossiers ont obtenu gain de cause et l'évolution +0.02.

Le troisième a bénéficié d'une modification de l'appréciation du notateur final .

Quant au dernier dossier, lié à un problème relationnel, les représentants des personnels ont souligné les qualités professionnelles et l'administration a indiqué qu'un examen particulier devra être fait l'année prochaine.

Ainsi suite à nos interventions, l'administration a accepté de réviser plus de dossiers que les années précédentes.

Les échanges ont donc été positifs, et le Président a insisté sur son attachement au service public et à la communication, critères très importants à ses yeux pour faire un bon fonctionnaire.

CAP de catégorie C :

L'administration avait gardé 3 mois en prévision des recours.

4 recours ont été étudiés lors de cette CAP : 3 agents demandaient 0,02, 1 souhaitait une modification de l'appréciation sur le changement de grade.

L'administration a justifié le maintien des notes attribuées.

Un agent doit continuer à s'investir et dans ce cas sera augmenté l'année prochaine.

Un autre ne devrait pas avoir de problème pour une augmentation l'année prochaine si la qualité de son travail est maintenue.

En ce qui concerne le changement d'appréciation, l'administration ne veut pas déjuger le comptable. Le dernier dossier était un dossier difficile posant des questions sur les relations hiérarchiques avec le comptable, les agents du poste doivent demander un rendez vous avec la direction.

D'autre part, la CGT a demandé une harmonisation des manières de noter pour qu'un agent qui change de notateur ne soit pas pénalisé, ceux-ci ne voyant pas toujours les conséquences de leurs commentaires. La direction fera un point lors de la prochaine campagne de notation

La direction a indiqué que la grande majorité des agents étaient satisfaits de leur notation puisqu'ils ne faisaient pas de recours. La CGT a précisé que certains agents ne faisaient pas de recours car ils avaient le sentiment que c'était inutile.

Les CAP d'aujourd'hui montrent le contraire :

Augmentations de 2 notes et modification d'appréciations en B, augmentations envisagées pour l'année suivante et explications détaillées en C.

Siégeaient pour la CGT :

En catégorie B: Ghislaine TRANCHON, Sophie NIEWIAROWSKI, Bernadette CHANCEL et Nathalie FOURNILLON

En catégorie C: Myriam BONHOMME, Régis HIVERT, Marie Lyse BEURGAUD et Karine POLETTI.

INFOS :

Affectation des contrôleurs suite à la liste d'aptitude : dès connaissance des résultats de la CAP centrale, la CGT a demandé les affectations des agents. La direction a indiqué qu'elles n'étaient pas encore décidées. Donc à suivre

Tableau d'avancement à RP: lors de la CAP locale du 22 octobre, l'administration a retenu et classé Philippe CHAPOTET (Domaines).

GIPA 2009 : lors du GT harmonisation indemnitaire, la direction générale a indiqué que la GIPA 2009 sera versée sur la paie de décembre 2009.

Informations sur la mise en place de la DLU : malgré sa demande, la CGT n'a pas encore reçu d'information précise à ce sujet, notamment suite à la présentation sommaire aux cadres A de la TG.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES STAGIAIRES A L'ENT NOISIEL

La CGT devient : - la Première OS au conseil de surveillance du logement

- la Première OS au conseil d'administration (1 siège sur 2)

- la Première OS au conseil de scolarité (3 sièges sur 8) où elle obtient 126 voix sur 424 soit 29.72%

la Poste

Après les **2,3 millions de votants** lors de la votation citoyenne organisée par le comité national, la mobilisation contre la privatisation de la Poste continue :

- interpellation des sénateurs qui se prononceront sur le sujet du 2 au 6 novembre 2009
- lancement d'une campagne de carte-pétition à l'adresse du Président de la République pour exiger le respect de la votation du 3 octobre, le retrait du projet de loi, l'ouverture d'un débat public et la tenue d'un référendum sur l'avenir du service public postal.
- et **le 2 novembre** à un rassemblement devant le Sénat en présence, notamment, de représentants des comités locaux et d'élus.

Perspective d'une montée nationale à Paris en décembre, le projet de loi doit venir en débat à l'Assemblée nationale à partir du 14 décembre 2009.

ASSEMBLEE GENERALE

Cette année, la CGT organise son assemblée générale annuelle **le 19 novembre**, l'administration a prévenu l'ensemble des chefs de poste, de service et cadres A du département en leur indiquant que les agents qui souhaitent y participer bénéficieront **d'une autorisation d'absence**.

Nous prévenir de la participation pour une bonne organisation de la journée.

CAP NATIONALES :

18 novembre 2009 CAP contrôleurs : révisions de note 2009

19 novembre 2009 CAP agents d'administration : révisions de note 2009

19 novembre 2009 CAP inspecteurs : affectation au titre de l'article 37

26 novembre 2009 CAP inspecteurs : révisions de note 2009 + bilan de la notation 2009

Groupe de travail nationaux :

26 octobre 2009 Groupe de travail : Synthèse "doctrines d'emploi"

27 octobre 2009 Groupe de travail Dépense Etat / CHORUS

28 octobre 2009 Sous-groupe technique conditions de travail : DUERP et ACOMO

29 octobre 2009 Groupe de travail : harmonisation indemnitaire

Le 30 novembre 2009 CTP Central sur l'emploi

Retrouvez l'intégralité du calendrier sur le site national à partir du lien ci-après :
<http://www.tresor.cgt.fr/spip.php?rubrique63&date=1month>

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT

Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.
Signature :